

L'État et la diversification des cultures d'exportation à Daloa, Côte d'Ivoire (1976-2010)

Martin PALE

*Doctorant en Histoire contemporaine,
Université Jean Lorougnon Guédé,
Daloa - Côte d'Ivoire,
Email : martinpalee@gmail.com*

&

Houphouët Jean Félix KOMENAN

*Maître de Conférences en Histoire contemporaine,
Université Jean Lorougnon Guédé,
Daloa - Côte d'Ivoire,
Email : jenafelixkomenan@yahoo.com*

Date de soumission : 13-02-2026

Date de publication : 31-03-2026

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.38>

Résumé

À partir de 1920, l'administration coloniale française introduit la culture du café et du cacao à Daloa, en Côte d'Ivoire. Ces productions connaissent ensuite une expansion continue jusqu'aux indépendances. Dans une logique de continuité, les gouvernements postcoloniaux considèrent l'agriculture comme le pilier du développement économique du pays. Toutefois, les nouvelles autorités prennent rapidement conscience de la forte dépendance de l'économie ivoirienne vis-à-vis du café et du cacao. Face aux risques liés aux fluctuations des cours mondiaux, la diversification agricole apparaît alors comme une nécessité. C'est dans cette perspective que l'État met en place, dès 1963, une politique visant à diversifier les cultures sur l'ensemble du territoire. À Daloa, cette orientation se concrétise véritablement en 1976 avec l'installation, à Békippé, de l'Institut de Recherches pour les Huiles et Oléagineux (IRHO). L'étude se propose ainsi de mettre en lumière le rôle de l'État dans la diversification des cultures d'exportation comme le cocotier, l'hévéa, le palmier à huile et l'anacarde, dans la région de Daloa.

Mots-clés : État ; Politique ; Diversification ; Cultures d'exportation ; Daloa

The State and the diversification of export crops in Daloa, Côte d'Ivoire (1976–2010)

Abstract

From 1920, the French colonial administration introduced coffee and cocoa crops in the locality of Daloa, which would subsequently experience constant progression before independence. Thus, in a logic of continuity by postcolonial rulers, agriculture should constitute the backbone of the country's economic development. At the same time, these authorities of this new state are already becoming aware of the dependence of the economy on coffee-cocoa crops alone. So for an economy that could be compromised by fluctuations in world prices, the diversification of this agricultural sector for the State remains the appropriate solution. This is therefore what led the State, from 1963, to implement a policy of diversification of the agricultural sector throughout the territory. In the case of Daloa, the diversification into new export crops truly began in 1976 with the establishment of the Institute for Research on Oils and Oilseeds (IRHO) in the village of Békippé. The general objective of the study

is to show the role of the State in the diversification of export (crops coconut, rubber, oil palm and cashew) in Daloa.

Keywords: State; Policy; diversification; new export crops; Daloa

Introduction

Avant l'établissement du poste militaire de Daloa en 1905¹, l'économie traditionnelle constituait la source d'alimentation des Bété de cette localité (B. Ori, 1982 : 15). Mais, après la pacification du territoire en 1920, l'introduction de nouvelles cultures dans la région marque une rupture d'avec l'économie de subsistance. La période de transition 1905-1919 se caractérise par une certaine continuité et des changements (G. J. Zunon, 1980 : 380). Après une période d'observation ou, du moins, d'hésitation de la part des populations autochtones, ces cultures ont fini par s'imposer dans la région après la crise de 1929. Le développement de ces cultures spéculatives : café et cacao s'est effectué sous la politique des administrateurs coloniaux. En effet, ces cultures constituaient les principales sources de revenus de la Côte d'Ivoire. Au lendemain de son accession à la souveraineté nationale en 1960, la Côte d'Ivoire a choisi l'agriculture² comme moteur de son développement économique et social. Face à ces défis, elle maintient le café et le cacao avant de procéder, dans un second volet, à la réorganisation de l'économie. Cependant, pour faire face à ces défis, l'État envisage la diversification de ce secteur agricole dépendant des seules cultures de café et de cacao. Le Centre-Ouest, en l'occurrence la localité de Daloa n'est pas épargnée dans cette campagne de diversification des cultures. Ainsi, la politique de l'État prend effet avec la création en 1963, d'une première structure : la Société pour le Développement de l'Exploitation du Palmier à Huile (SODEPALM). Elle est chargée de créer et de gérer les plantations industrielles (PI) du palmier à huile. Elle a également en charge de l'encadrement des plantations villageoises (PV) et de la collecte de leur production (E. Cheyns, *al*, 2012 : 4). S'alignant dans cette dynamique, l'État introduit facilite l'introduction d'autres cultures d'exportation telles que le cocotier, l'hévéa, et l'anacarde à Daloa, dans un contexte où les populations avaient porté leurs choix sur les cultures du café et du cacao. Dès lors, comment l'État a-t-il contribué à la diversification de nouvelles cultures d'exportation à Daloa, entre 1976 et 2010 ? Cette présente étude a pour

¹ Le poste militaire qui est devenu par la suite la ville de Daloa est fondé en 1905 par Georges Thomann, alors Administrateur du cercle de Sassandra et le Lieutenant Pierre, au cours d'une mission qui les conduisit de Sassandra poste établi en 1892 à celui de Séguéla créé en 1898.

² Ce choix n'est pas fortuit. Déjà au plan culturel, les civilisations ivoiriennes sont avant tout terriennes et paysannes. Avant l'intrusion coloniale, ces peuples ne vivaient que des revenus tirés de la terre. À cela s'ajoute une population fortement rurale qui a le sens de la pratique de l'agriculture.

objectif de montrer le rôle de l'État dans la diversification des cultures d'exportation à Daloa. Elle intéresse l'histoire économique de Daloa.

L'année 1976 marque le début de la diversification et de l'installation de l'IRHO³ à Daloa. Cette structure installée dans le village de Békipprea apporte de l'encadrement aux planteurs puis de la redistribution des semences de cocoteraie. Quant à 2010, elle marque l'apparition du palmier à huile, dernière culture à être diversifiée à Daloa. En effet, cette date coïncide avec l'installation de la SIPEF-CI (Société Internationale de Banane et de Finance de Côte d'Ivoire), la filière connaît un rebondissement et qualifiée de renaissance dans le Haut-Sassandra.

L'approche méthodologique choisie est celle qui s'appuie sur l'analyse documentaire à partir des sources imprimées, des ouvrages, des articles de revues, des thèses et mémoires. Les résultats montrent que les différentes politiques de l'État qui se manifestent à travers la création des structures d'encadrement et l'appui des bailleurs de fonds ont permis de développer de nouvelles cultures d'exportation qualifiées de cultures porte-drapeau⁴ (cocotier, hévéa, palmier à huile et anacarde) à Daloa. Le développement qui suit est divisé autour de deux axes majeurs. Le premier axe tente d'identifier les raisons de la diversification et à l'adoption des nouvelles cultures d'exportation à Daloa alors que le second axe montre les différentes actions de l'État dans la diversification des cultures d'exportation à Daloa.

1. Diversification agricole et essor de nouvelles cultures d'exportation à Daloa

Diverses raisons justifient la diversification des cultures d'exportation à Daloa. Il s'agit notamment de la dépendance de l'économie ivoirienne aux seules cultures de café et cacao, le vieillissement et les maladies s'attaquant à ces cultures. À cette question d'ordre naturel, s'ajoute la situation des prix des produits sur le marché international.

1.1. La dépendance de l'économie aux seules cultures de café-cacao

L'idée de diversification de cultures de rente s'inscrit dans un contexte de la dépendance de l'économie ivoirienne aux seules cultures de café et de cacao héritées de la colonisation, et de leur concentration sur l'étendue du territoire. Ces cultures constituaient, avant 1960, l'essentiel des exportations ivoiriennes : plus de 75%. Elles étaient donc la principale source de revenu tant pour le jeune État ivoirien qui venait d'accéder à l'indépendance politique que pour les

³ Définition ?

⁴ Au lendemain des indépendances, l'État ivoirien a mis en place une stratégie en sélectionnant de nouvelles cultures capables de participer au développement du pays. Donc, il revient de signifier que les cultures porte-drapeau sont celles promues par l'État de Côte d'Ivoire pour stimuler le développement économique. Ces nouvelles cultures qui viennent s'ajouter à l'économie de plantation traditionnelle de café et cacao ont réellement contribué à la croissance économique de la Côte d'Ivoire.

populations paysannes de la zone forestière (B. Dian, 1982 : 139). Dans la dynamique des gouvernants postcoloniaux, il est question d'aller au-delà des cultures du café et du cacao qui peuvent constituer, à la longue, la seule source de revenu du pays. Pour eux, ce secteur agricole promoteur de l'avenir du pays ne se différenciail pas de l'économie des autres pays dépendant d'une seule source de revenu. S'inscrivant dans cette pensée, B. Dian (1982 : 139), avance que : « L'économie ivoirienne ne diffèrait pas des économies des autres États africains et du Tiers-Monde dominées pour la plupart par une seule culture : arachide au Sénégal, hévéa au Libéria, cacao au Ghana ». Au lendemain des indépendances, par anticipation et pour se mettre à l'abri de la situation internationale qui pouvait avoir des répercussions sur l'économie nationale, l'État ivoirien n'a pas manqué de juger bonne cette diversification agricole. Prévenir une crise économique est d'autant plus nécessaire de qu'il faut renforcer le secteur agricole de base., R. Kouassi (1993 : 74) affirme :

Dans le but de se mettre à l'abri des fluctuations des cours mondiaux des matières premières végétales et de la détérioration des termes de l'échange, la Côte d'Ivoire a entrepris depuis 1965, une politique de diversification et de modernisation de son agriculture. C'est ainsi que de nouvelles spéculations firent leur apparition, mettant fin au règne du duo café-cacao sur l'espace agricole ivoirien. Cette politique de diversification est caractérisée par l'exécution de plusieurs plans agricoles au nombre desquels figurent les plans hévéas, cocotier, palmier.

Il convient de noter que ces deux cultures (café-cacao) étaient pratiquées uniquement en zone forestière. En raison du couvert végétal du pays, elles n'étaient pas pratiquées dans le Nord de la Côte d'Ivoire. Alors qu'en plus des zones forestières, l'État voulait amener les paysans de la zone savanicole à pratiquer les cultures d'exportation récentes pourvoyeuses de revenus. En fait, cette vision gouvernementale s'inscrit dans un contexte où le Nord du pays restait en dehors des spéculations agricoles. Il importait de trouver d'autres sources de revenus. Les richesses minérales étant quasi inexistantes, il était nécessaire de diversifier le secteur agricole et de promouvoir l'industrie à partir des produits agricoles de base. On retient donc la culture intensive du palmier à huile, du cocotier et de l'hévéa (B. Dian, 1982 : 139). Au total, la diversification du secteur agricole pour l'État n'est pas fortuite, car elle s'inscrit dans un contexte de la dépendance de l'économie aux seules cultures de café-cacao. Cette initiative qui suscite l'adoption de nouvelles cultures répond également aux facteurs d'ordres écologiques marqués par le vieillissement du verger café-cacao et l'apparition de leurs maladies.

1.2. Le vieillissement du verger café-cacao et l'apparition des maladies

Le boom du binôme café-cacao en Côte d'Ivoire est tributaire de la forêt. La politique d'extension des plantations par l'administration coloniale contribua au défrichement de

plusieurs hectares de forêt. C'est ainsi que plusieurs migrants ont réussi à défricher plusieurs superficies. De même, l'État postcolonial s'est inscrit dans cette vision d'héritage colonial. Avec une évolution marquée par la disparition du couvert forestier et le changement climatique, les plantations ouvertes sont en état de vieillesse au fil des années comme l'indique la photo 1.

Photo n° 1 : Vieille plantation de cacao et de café

A : Cacaoyer vieillissant



B : Caféier vieillissant



Source : Cliché de Palé Martin le 09/03/2022 à Kibouo.

Comme le montre la photo, ces plantations vieillissantes sont en phase de disparition. Dans ce contexte de changement écologique, que faire pour les conserver ? L'initiative de l'État est d'amener les paysans à procéder à une replantation des surfaces vieillissantes. Là également, les planteurs éprouvent des difficultés pour reconverter leurs plantations. Cette situation est relative à une seconde difficulté, marquée par l'apparition des maladies. On comprend que le vieillissement de ces plantations est combiné avec l'apparition des maladies qui s'attaquent aux vergers café-cacao. Après les indépendances, on assiste à la persistance des parasites ou maladies qui s'attaquent à la filière café-cacao. L'appauvrissement de la terre est l'œuvre du grand bouleversement climatique qu'a connu la Côte d'Ivoire dans les années 1970, changements ayant engendré l'apparition de plusieurs maladies. Les maladies du café et du cacao ont été détectées en Côte d'Ivoire depuis la Deuxième Guerre mondiale. En effet, dans la plupart des pays producteurs de café et de cacao, on a signalé, au cours des années 1920 à 1930, des cas de morts de caféier (M. Meiffrein, 1957 : 10). Et durant la décennie 1940, l'épidémie qui a causé le plus de dégâts a été la trachéomycose⁵ ou fusariose, maladie à virus, dont l'extension a détruit les caféiers Indénie et Kouilou sur des milliers d'hectares ; le fléau a frappé

⁵ Maladie fongicide causée par des champignons qui s'attaquent au caféier. Lorsqu'un caféier est atteint de trachéomycose, il présente d'abord un jaunissement, un dessèchement des extrémités. Faisant suite au jaunissement, on note le brunissement des feuilles et des jeunes pousses d'une branche ou d'un ensemble de branches, brunissement qui tourne au noircissement et révèle alors la mort de ces organes après un laps de temps variable suivant la saison. Ce temps est plus court en saison sèche. Les feuilles qui étaient restées vertes tombent brutalement et l'arbre meurt.

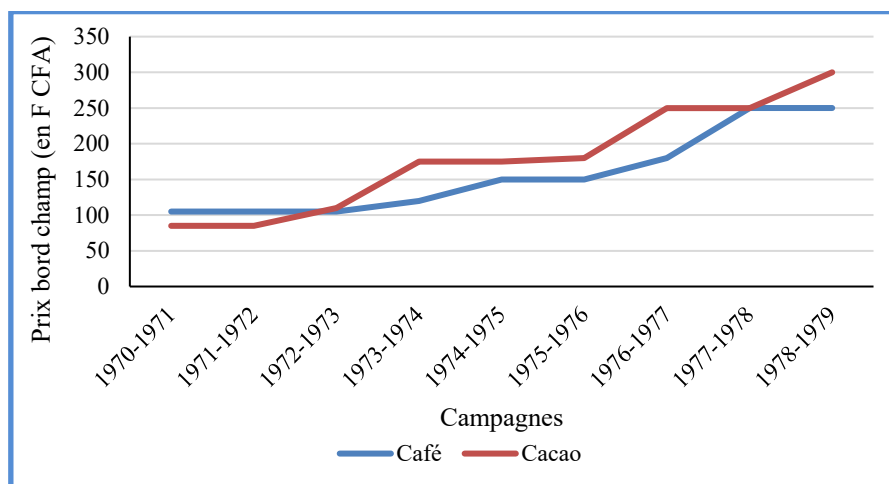
particulièrement la région de Daloa où plusieurs planteurs européens, ruinés, ont abandonné leurs exploitations (H. Fréchou, 1957 : 64). Tout comme le café, le cacao fait objet d'attaque de maladies. Parmi la riche collection de parasites et de maladies ayant affecté le cacaoyer, un virus qui a ravagé la Gold-Coast, le swollen-shoot, s'est montré en 1943 près d'Abengourou (H. Fréchou, 1957 : 65).

Cette situation d'ordre écologique a persisté jusqu'au lendemain des indépendances. Les planteurs ont rencontré et rencontrent encore des difficultés suite aux attaques sans cesse des parasites aux vergers café-cacao. M. Tano (2012 : 55), affirme : « Dans un contexte de changement climatique, les vergers sont exposés au risque de l'accélération de leur vieillissement, une augmentation de la fréquence des maladies et la diminution des rendements ». Un autre problème récurrent lié aux changements climatiques est la grande sécheresse des années 1983. D'ailleurs, cette grande sécheresse de 1983 a eu d'énormes répercussions sur l'agriculture (M. Palé, 2022 : 73). On saisit cet état de fait lorsque Djé et *al* (sd, p.2) expliquent que : « La sécheresse a un impact significatif sur les productions agricoles compromettant ainsi la sécurité alimentaire. Ainsi les sécheresses de 1972-1973 et 1982-1983 ont occasionné une baisse du rendement du cacao, première production d'exportation de la Côte d'Ivoire ». D'une façon générale, le vieillissement des plantations de café et de cacao qui s'explique par l'épuisement des sols ajouté aux différentes maladies amènent l'État à diversifier le secteur agricole.

1.3. La hausse des prix de certaines cultures et la baisse des prix du café et du cacao

Le couple café-cacao est resté longtemps l'unique culture d'exportation de l'économie ivoirienne. Alors, avec le temps, ces cultures subissent souvent des fluctuations de prix garantis aux paysans agricoles. Lorsqu'on essaie de faire la part des choses, les prix garantis aux producteurs connaissent une progression au lendemain des indépendances (voir graphique1).

Graphique1 : Évolution des prix de café et de cacao garantis aux producteurs entre 1970 et 1979



Source : Graphique réalisé à partir des données tirées dans (R. Kouassi, 1993 : 82)

Mais, la crise économique mondiale des années 1980 a eu des conséquences sur les coûts de café et de cacao sur le marché international. Durant la campagne de 1980-1981 qui est relative à la période de crise économique, les prix de café qui étaient à 300 Franc CFA/Kg connaissent une chute brusque durant la campagne de 1981-1982 de 150 Franc CFA soit une baisse de 50%. Cette situation s'est répétée durant la campagne de 1988-1989 et celle de 1989-1990, passant de 200 franc CFA à 150 franc CFA pour le café et de 400 FCFA à 200 FCFA pour le cacao, soit 50% de chute (voir tableau 1).

Tableau 1 : Prix garantis aux producteurs de café et de cacao de 1980 à 1990

Campagne	Café (F CFA/Kg)	Cacao (F CFA/Kg)
1980-1981	300	300
1981-1982	150	300
1982-1983	150	300
1983-1984	175	350
1984-1985	190	375
1985-1986	200	400
1986-1987	200	400
1987-1988	200	400
1988-1989	200	400
1989-1990	150	200

Source : (R. Kouassi, 1993 : 82)

Ce tableau laisse apparaître les prix garantis aux producteurs de café et de cacao durant la décennie 1980 à 1990. Le duo café-cacao connaît une chute des prix fixés aux producteurs. En dépit du cacao où les prix sont restés stables durant cette décennie avant de connaître une chute lors de la campagne 1989-1990, le café a connu une forte fluctuation. Dans l'évolution du temps, cette situation a persisté. Plus tard, c'est-à-dire lors de la campagne 1995/96, le problème d'une situation de soutien structurel s'est posé, car le prix mondial a chuté entre la date de l'ouverture de la campagne et le véritable début de la récolte. La CAISTAB a d'abord répondu

par une baisse du DUS⁶ (de 150 à 110 FCFA/Kg), mesure insuffisante par rapport aux tendances du marché (Ministère de la coopération république française, 1996 : 9).

Pendant que le cacao et le café connaissent des baisses au niveau des prix, certaines nouvelles cultures qui enregistrent une hausse des prix sont très recherchées sur le marché international. C'est bien le cas de l'hévéa qui, durant les années 2000, a connu une flambée des prix. Pour ce faire, après la régularisation du prix d'achat du caoutchouc naturel en 1995, il avait connu une forte hausse, de 2002 à 2008, atteignant 405 Franc/Kg. Ce prix va atteindre 800 franc/Kg à partir de 2010. Cette montée des prix sur marché mondial était due à l'accroissement de la demande chinoise⁷. Dans ce contexte international des coûts de ces matières premières, l'État amplifie sa politique de diversification agricole où les populations seront d'ailleurs motivées à s'investir dans la production de l'hévéaculture. L'État reste le maître initiateur de cette politique de diversification agricole entreprise au lendemain des indépendances.

2. Les politiques étatiques de diversification des nouvelles cultures d'exportation à Daloa

La diversification agricole entreprise par le gouvernement ivoirien au lendemain des indépendances en 1963 répond à un double objectif. D'une part, l'État veut alimenter son budget d'où ce qui le pousse à élargir ses sources de revenus qui dépendaient du binôme café-cacao. D'autre part, il veut procurer aux planteurs de café et de cacao, et aux paysans de la savane d'autres sources de revenus en numéraire (A. Sawadogo, 1974, p. 90). Pour réussir ce pari, l'État s'est engagé à mettre en place une planification rigoureuse définie dans les grands projets de développement grâce à l'initiative des structures étatiques. Dans son plan d'action, ce programme de diversification agricole est confié à certaines structures privées. Les différentes actions menées par l'État et la volonté des anciens planteurs vont aboutir à la diversification de plusieurs cultures à Daloa.

2.1. L'implantation des structures d'encadrement et de financement

La problématique de la diversification est de promouvoir des cultures susceptibles, par une action de masse, d'offrir un contrepoids valable aux spéculations héritées du passé (A.

⁶ La CAISTAB (Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits agricoles) avait pour rôle de stabiliser les prix du café et du cacao en fonction du marché mondial. Dans cette dynamique, la baisse du dollar dont l'estimation était de 40 FCFA a impacté les prix de ces produits, une situation difficile pour la CAISTAB de stabiliser et garantir un prix aux producteurs.

⁷ À partir de 1991, la production de caoutchouc naturel chinoise était faible. Ce pays devait disposer d'une production abondante autour des années 2000 pour répondre à la demande intérieure. La forte demande intérieure amène le pays à importer le caoutchouc naturel, devenant ainsi le deuxième importateur mondial durant cette période.

Sawadogo, 1974 : 90). En effet, comme action, ou du moins, l'un des moyens de l'État était de procéder à la création des structures d'encadrement et de financement pour soutenir sa politique.

2.1.1. La création des structures d'encadrement

Les différents programmes de diversification des cultures porte-drapeau lancés au lendemain des indépendances par le gouvernement ivoirien ont été soutenus par plusieurs actions. En effet, des structures sont créées pour assurer l'encadrement agricole. Pour ce faire, le plan palmier-cocotier a été la première application lancée grâce à l'assurance donnée au gouvernement par l'IRHO⁸ de pouvoir disposer en 1962-1963, de quantités suffisantes de semences nécessaires à l'exécution de vastes programmes de plantations (B. Dian, 1982 : 183). La culture du cocotier s'inscrit dans une politique de programme pilote lancée par le gouvernement ivoirien. L'exécution de ce programme est confiée à (IRHO)⁹, structure chargée de l'encadrement puis de la distribution des pépinières aux paysans. Dans la dynamique de ses actions, cette structure s'est implantée à Daloa plus précisément dans le village de Békipprea à partir de 1976. Le programme d'introduction du cocotier dans les systèmes culturels de Moyenne Côte d'Ivoire lancé par le Gouvernement Ivoirien de 1976-1980 a connu, dès le départ, plus d'adhérents autochtones que d'allogènes dans les régions de Gagnoa, Issia et Daloa (N. Zakra, 1985 : 10).

En plus de cette première structure, l'État dans sa politique crée d'autres structures qui s'inscrivent toujours dans cette même vision de développement agricole. Ainsi, la Société pour le Développement de l'Exploitation du Palmier à Huile (SODEPALM), créée par le décret 63-463 du 7 novembre 1963 est chargée de l'encadrement des activités agricole (R. Gandaho, 1983 : 61). Au départ, le suivi des activités qui concernaient le palmier et le cocotier, la structure va étendre ses actions sur les autres spéculations vivrières à savoir le riz et le manioc. Dans cette même dynamique, le gouvernement ivoirien crée, en 1969, deux sociétés d'économie mixte : PALMINDUSTRIE et PALMIVOIRE (S. Naï Naï, *al*, 2000). Dès sa création, la société PALMINDUSTRIE est propriétaire des infrastructures industrielles du Plan Palmier tandis que PALMIVOIRE, a été mandatée par la SODEPALM pour assurer l'exploitation des plantations industrielles de palmiers et la gestion des huileries. À partir de 1977, l'autre structure mixte à savoir PALMIVOIRE est dissoute et PALMINDUSTRIE transformée en société d'État. En avril 1978, les deux sociétés étatiques PALMINDUSTRIE et SODEPALM fonctionnent de façon indépendante avec des missions assimilées à chacune d'entre elles. Aux missions assignées, la

⁸ Institut de Recherche pour les Huiles et Oléagineux

⁹ Créé entre 1942 et 1984, il est chargé d'encourager la production des oléagineux. Au fur et à mesure, cet institut se consacre dans son objectif d'une étude d'expérimentation et aussi à la protection et à l'amélioration des plantations de cocotiers.

SODEPALM s'occupe uniquement des plantations villageoises de palmiers à huile et de cocotiers. De son côté, la PALMINDUSTRIE a une double mission, car elle s'occupe non seulement des plantations industrielles et des huileries, mais également de la production de régimes de palme et de noix de coco issues des plantations villageoises (B. Dian, 1982 : 189).

Dans le processus de diversification, l'État s'est intéressé également à la culture de l'hévéa. C'est pourquoi, pour la diffusion de cette culture en milieu villageois, la mission a été confiée à la Société Africaine des Plantations d'Hévéa (SAPH), permettant ainsi à l'État de contrôler le produit initié par le secteur privé et qui a une haute portée stratégique. Avec un capital de 4.036.800.000 F CFA comme budget dès le départ, 62,42% dépendaient de l'État ivoirien et 39,38% repartis entre les actionnaires privés ivoiriens. Les principales activités étaient de permettre la création et la gestion de plantations industrielles d'hévéas tout en apportant une assistance aux plantations villageoises. En fait, la priorité est de rendre les productions de façon industrielle et la commercialisation du caoutchouc (Ministère de l'Agriculture, 1982 : 25). Dans l'ensemble, la création des Sociétés d'État soutenues par les structures privées ont permis d'assurer un encadrement visant à introduire les nouvelles cultures lancées par le gouvernement au lendemain des indépendances. La diffusion de ces cultures a été possible grâce aux divers financements.

2.1.2. Le financement agricole

L'agriculture est perçue comme la mamelle de l'économie ivoirienne. C'est pourquoi les autorités ivoiriennes ont accordé une importance particulière à ce secteur d'activité (L.S. Yeo, 2016 : 8). Aussi, l'agriculture était-elle importante parce qu'elle doit dégager des ressources financières pour le budget de l'État (K. K. Djato, 2001 : 92). Partant de cet état de fait, dès les premiers instants de sa politique de diversification, l'État s'est engagé, en accord avec les bailleurs de fonds, à assurer le financement dans ce secteur. Le financement est une condition importante pour le développement de ces nouvelles cultures. C'est pourquoi, au-delà des actions d'encadrement de cette économie nationale, des fonds de financement ont été mis en place. Dès lors, la diversification des cultures porte-drapeau dans le Haut-Sassandra était accompagnée par des projets de financement.

En effet, le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA) a financé de vastes programmes de développement de projets de la filière anacarde provenant des différentes cotisations de cette filière et des ressources mobilisées à travers le projet de promotion, de la compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde. Par ailleurs, pour la promotion de la filière anacarde, la Banque Mondiale a apporté sa contribution à l'État ivoirien

aux fins d'accroître la transformation de la noix de cajou. Ce prêt était estimé à 200 millions de dollars, soit plus de 100 millions de FCFA destinés à accroître la productivité et la qualité de la production et favoriser le développement du secteur de la transformation de la noix de cajou (H. M. J. Touré, 2021 : 46). Dans l'élan de diffusion de cette filière, qui régnait dans le nord du pays, l'État ivoirien a été le premier à financer le secteur dans le Haut-Sassandra dès l'année de son implantation en 1986. Le financement est octroyé sous-forme de prêt aux paysans n'ayant pas de moyens financiers et aux différentes structures engagées dans les recherches. Ces financements directs sont réalisés par la Banque Mondiale et l'Union Européenne.

Dans cette même dynamique, la Banque Nationale pour le Développement Agricole (BNDA) était chargée d'assurer le financement de l'hévéaculture, malheureusement, suite aux difficultés rencontrées, cette structure a été dissoute en 1997 par l'État ivoirien. Mais cette culture qui s'inscrit dans le cadre du reboisement a amené l'État à mettre en place une nouvelle politique pour relancer et vulgariser l'hévéaculture en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, dès 2008, l'on assisté à la création du Fond de Développement de l'Hévéa (FDH). En effet, dès sa création, le FDH avait pour principale mission d'aider les planteurs à créer leurs plantations d'Hévéa, participé à la formation des acteurs de la filière, c'est-à-dire les saigneurs. Cette structure devait aider de plus les planteurs à créer leurs propres plantations par la subvention des plants. Ces subventions étaient d'ailleurs fixées à 150 FCFA/ plant à racine nue, soit environ 90.000 FCFA/hectare et à 200 FCFA/ plant en sac soit environ 120.000 FCFA/hectare. Ces différents financements sont dédiés aux petits planteurs dont la plantation n'excède pas 10 hectares.

Tout comme les autres cultures financées, le palmier à huile qui s'inscrit également dans cette politique de diversification a bénéficié d'une série de financement. Dans son objectif de diversification des activités agricoles en zone forestière, le gouvernement ivoirien et la Communauté Économique Européenne ont signé en 1963, une convention de financement qui prévoit l'octroi d'une aide non remboursable de 1,15 milliard de FCFA (S. Naï Naï., *al*, 2000). L'objectif visé est de faire la promotion de cette nouvelle filière, autre fois cultivée uniquement pour la consommation. C'est pourquoi, suite à cet accord, plusieurs séries de financements se succèdent. Ainsi, en 1964, est institué un « Fonds d'Extension et de Renouvellement » de la culture du palmier à huile (le FER) destiné au crédit à court, moyen et long terme des réalisations agricoles. Les planteurs villageois disposaient ainsi d'un financement de leurs plantations à crédit, d'abord remboursable de façon individuelle par annuité fixe, puis prélevé sous forme de cotisation par kilo de régime au moment de la vente (S. Naï Naï., *al*, 2000 : 16). Dans le Centre-Ouest et dans la région du Haut-Sassandra, le financement récent s'inscrit dans

un contexte de promotion et de diversification agricole. S'agissant du cocotier, après l'implantation de l'IRHO en 1976 dans le Centre-Ouest, aucun financement n'a suivi. C'est ce qui va justifier le faible développement du cocotier à Daloa. Les différentes stratégies de l'État ont permis de diffuser de nouvelles cultures de rente à Daloa.

2.2. Les résultats des actions de l'État : les différentes cultures diversifiées

Le souci d'accroître son budget et de procurer aux planteurs de nouvelles sources de revenus a guidé le gouvernement au lendemain de l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance. La promotion de nouvelles cultures dénommées cultures porte-drapeau s'inscrivait dans cet élan. Ainsi, le projet de diffusion de ces cultures résulte d'une association entre politique publique et secteur privé. À la base, la région du Haut-Sassandra, de par ses conditions naturelles¹⁰ est favorable au développement des nouvelles cultures. À ces conditions naturelles, s'ajoutent un capital humain de tradition agricole. Ces conditions constituent des bases dans la diversification des nouvelles cultures d'exportation à Daloa.

Ainsi, le cocotier reste la première culture diversifiée à Daloa. Son adoption relève des actions de l'IRHO installée à Békipréa, à partir de 1976. Cette culture de cocotier manque une certaine attention de la part de l'État. Ceci dit, chez les Bété de Daloa où cette filière a été adoptée, il n'y a pas d'usine ou de structure concrète pour encourager les paysans. À la vérité, cette culture était rabaissée au second rang ; ce qui justifie le fait que les paysans ne s'adonnaient qu'à des superficies tournant autour de 2 ha. Pour N. (Zakra, 1985 : 11) : « Le cocotier n'est jamais la culture principale, c'est plutôt une culture d'appoint ». De plus, les plantations de cocoteraie manquent d'entretien. Les populations ne tirent pas profit ; donc elles préfèrent l'abandonner dans la brousse. Aussi assiste-t-on également à l'introduction de l'hévéaculture dans la région du Haut-Sassandra. D'ailleurs, ainsi qu'il a été déjà mentionné, cette filière s'inscrit dans la politique de reboisement du pays. Pour cela, le président Félix Houphouët Boigny n'a pas hésité un instant de confier la mission aux autorités locales afin de faire sa promotion en milieu villageois. Dans cette dynamique, il désigna Alphonse Bissouma Tapé¹¹ pour superviser et piloter cette phase expérimentale dans la région du Haut-Sassandra. Cette initiative entreprise

¹⁰ La région du Haut-Sassandra offre de nombreuses conditions naturelles favorables au développement des nouvelles cultures. Le relief est dans l'ensemble plat d'où ce qui constitue un atout pour ces cultures. Pour cela, la variété du climat demeure un atout important pour l'anacarde par exemple car la région du Haut-Sassandra se situe dans une zone de transition. D'ailleurs, cette culture demande une longue saison sèche d'au moins de 5 mois pendant laquelle les récoltes et le séchage pour la conservation de la noix d'acajou pourront être possible. Il n'en demeure pas moins de la pluviométrie qui avoisine 154,732 mm de pluie annuelle suivie d'un sol argilo-sableuse propice au développement du palmier à huile.

¹¹ Il fut Ingénieur et Chercheur du caoutchouc puis Secrétaire Général de la SAPH entre 1973 et 1975. Il avait 80 hectares d'hévéa à Dépa dans la période de 1986 où il était député du département d'Issia.

par l'État permit à la région d'enregistrer ses premières plantations d'hévéa dans le département d'Issia en 1986. Sa vulgarisation a atteint dans toute la région où l'on a enregistré les premières plantations d'hévéa à Daloa en 2007.

Quant à l'anacardier, au-delà de la politique de diversification, s'inscrit également dans la lutte contre la déforestation. Mais dès les premières heures de son lancement, elle fut méprisée par les autochtones de Daloa. En effet, cultivé en grande majorité par les paysans du Nord, l'anacarde était méprisé par les Bété de Daloa, signifiant qu'il était une culture étrangère dans leur localité. C'est suite aux différentes mesures d'encouragements soutenus par des structures d'encadrement et l'aide financière que l'anacardier, entamé dans la région de Vavoua en 2002 en provenance de Séguéla, connaît une vulgarisation récente. Dans la région de Daloa, l'on enregistre de nombreux planteurs d'anacarde qui s'engagent suite aux difficultés de reconversion du caféier et du cacaoyer en état vieillissant¹². Abordant toujours dans cette perspective de politique de diversification, il convient d'évoquer le palmier à huile qui reste l'une des dernières cultures d'exportation enregistrée en pays bété de Daloa.

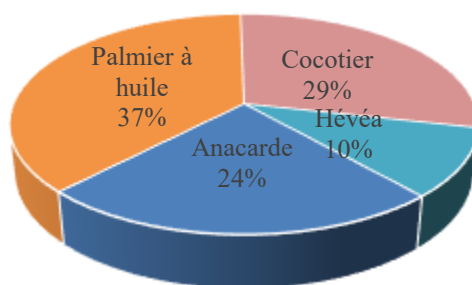
La diffusion du palmier à huile en Côte d'Ivoire tout comme à Daloa a connu un début difficile. Cette situation s'explique par le fait que PALMINDUSTRIE exerçait un contrôle total sur le rythme d'adoption du palmier à huile en Côte d'Ivoire. Elle décidait de la vente des semences, ce qui rendait difficile le développement et l'adoption de la filière par tous. Dans cette optique, les populations se détournaient de cette nouvelle culture compte tenu de la vente des semences. Ce désintérêt des populations se solde avec la création de quelques petites plantations villageoises, qui au début, étaient juste destinées à la consommation. C'est suite à la privatisation de cette structure mixte que les populations adhèrent massivement à la politique de l'État en adoptant le palmier à huile dans leur pratique. En effet, à partir de 1995-1996, les planteurs ont un accès direct aux semences sélectionnées à la station de la Mé. En d'autres termes, cette phase de privatisation correspond à une libéralisation de l'accès aux semences sélectionnées où les planteurs villageois peuvent alors individuellement et sans passer par les sociétés de plantation se fournir en graines germées (E. Cheyns., *al*, 2012 : 16).

La véritable adoption du palmier à huile dans la région du Haut-Sassandra s'est faite par vagues successives. La plus marquante est relative à l'installation de la Société Internationale de Plantations et de Finance de Côte d'Ivoire (SIPEF-CI) en 2010. D'ailleurs, l'arrivée de cette

¹² L'adoption de cette culture relève de deux constats. 1^{er} constat : au moment où le cacao est en souffrance par la maladie du swollen-shoot, les planteurs, pour ne pas perdre les terres acquises, procèdent à une recolonisation par l'anacarde. 2^{ème} constat : les planteurs pensent aussi que l'anacardier est une plante de couverture. Pour cela, les planteurs associent l'anacardier d'avec le cacaoyer infecté par le virus du swollen-shoot.

structure est qualifiée de renaissance du palmier à huile dans la région du Haut-Sassandra. Avant l'implantation récente de cette structure, les premiers cycles de plantations villageoises dans la région avaient été l'œuvre de PALM-CI. Mais, ces cycles se sont soldés par un échec en 1998 (H. M. J. Touré, 2021 : 70). La vulgarisation s'est faite grâce à l'idée émise par cette structure de regrouper les planteurs en secteur, dont 1230 planteurs en général. Cette stratégie mise en place par la SIPEF-CI a permis l'adoption des premières plantations du palmier à Daloa. Dans l'ensemble, la diversification agricole bien que tardive dans la région n'a pas empêché l'adoption de ces nouvelles cultures. Les superficies sont en phase de progression (graphique2) et jusqu'en 2010 ces nouvelles cultures étaient perçues dans toute la région du Haut-Sassandra.

Graphique 2 : Superficies des premières cultures de diversification à Daloa entre 1980 et 20



Source : Graphique réalisé à partir des données de statistiques agricoles, 1982

Le graphique met en lumière les différentes superficies enregistrées dès le début de la diversification des cultures. Le constat qui apparaît est que, les populations avaient du mal à adopter ces nouvelles cultures d'exportation. Mais, avec l'effort consenti par l'État et l'appui de quelques structures privées, on retrouve des plantations. Sur la période allant de 1976 à 1981, l'on note l'implication de 146 planteurs pour le compte de la culture du cocotier ; ce qui a permis l'extension de 317 hectares dans la localité de Daloa. Toujours sur la base du graphique ci-dessus, les premières superficies de l'hévéaculture avoisinaient 110 hectares au moment de l'expérimentation ; 268,18 hectares pour l'anacarde et de 413,25 hectares pour la filière du palmier à palmier. Suite à l'adoption de ces nouvelles cultures, les planteurs de Daloa ont pu diversifier leurs sources de revenu.

Conclusion

Ce travail a permis de mettre en évidence le rôle joué par l'État dans la diversification de nouvelles cultures d'exportation à Daloa. Après avoir hérité des cultures du café et du cacao de l'administration coloniale, les gouvernants postcoloniaux, désormais maîtres de l'organisation économique ont doté le pays d'autres sources de revenus. Dans un monde en pleines mutations, ces dites cultures sont soumises aux fluctuations des cours mondiaux. L'État a envisagé d'autres

sources de revenus par le biais de nouvelles cultures. C'est pourquoi, à partir de 1963, il a initié une politique de diversification des cultures de rente. La localité de Daloa, située en plein cœur de la zone forestière de la Côte d'Ivoire n'échappa pas à cette politique de diversification qui prit effet en 1976. L'État dans son plan d'action a plusieurs structures pour assurer l'encadrement des paysans agricoles. Pour renforcer sa politique, il s'est engagé, en accord avec les bailleurs de fonds, pour financer le développement de ces filières. La diversification donc de nouvelles cultures d'exportation s'est accélérée dans un contexte où les plantations de café et de cacao étaient vieillissantes et les populations éprouvaient des difficultés pour assurer leurs replantations. De même, ces cultures subissaient une baisse des prix sur le marché international. Il n'en demeure pas moins des conditions naturelles qui ont été favorables à la mise en valeur de ces nouvelles cultures. Pour cela, ces cultures qualifiées de « cultures porte-drapeau » que sont le cocotier, l'anacarde, l'hévéa et le palmier ont été diversifiées à Daloa. Les anciens planteurs de cacao et de café, dans une moindre mesure à 60% possèdent des hectares de ces cultures et ont reçu à diversifier leurs sources de revenu. Toutefois, malgré la diversification de nouvelles cultures, le binôme café-cacao demeure la principale culture d'exportation dans la région du Haut-Sassandra.

Références bibliographiques

- CHEYNS Emmanuelle, COLIN Jean-Philippe et RUF François, 2012, *Relations entre agro-industries et dynamiques d'évolution des exploitations familiales et du milieu rural : agriculture contractuelle et industrie du palmier à huile en Côte d'Ivoire*, Rome, Montpellier : FAO, RIRAD, 51 p.
- DIAN Boni, 1982, *L'économie de plantation en Côte d'Ivoire forestière*, Abidjan, Université d'Abidjan, Thèse de 3^e cycle, 374 p.
- DJATO Kouakou Kra, 2001, « Crédit agricole et efficacité de la production agricole en Côte d'Ivoire », *Economie rurale*, n°263, p.92-104.
- DJE. K. B., N'GUESSAN. K.R et KOUADIO. K. J, 2014, *Conditions de la sécheresse et stratégies de leur gestion en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Côte d'Ivoire, 6 p.
- FRECHOU Hubert, 1955, « Les plantations européennes en Côte d'Ivoire », *Cahiers d'outre-mer*, n°29, p.56-83.
- GANDAHO Roger, 1984, *La modernisation de l'agriculture en Côte d'Ivoire*, Mémoire de DEA, Université Nationale de Côte d'Ivoire, 147 p.
- KOUASSI René, 1993, « La répartition des moyens d'incitation à la production entre cultures d'exportation et cultures vivrières en Côte d'Ivoire », *Afrique et Développement*, n°1, p.67-85.

MEIFFREN Marcel, 1957, *Les maladies du caféier en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Centre de recherches agronomiques de Bingerville, 103 p.

Ministère de la coopération république française, 1996, Suivi de la campagne café et cacao 1995/1996 en Côte d'Ivoire, CIRAD, rapport provisoire, 50 p.

NAÏ NAÏ Serge, CHEYNS Emmanuelle et RUF François, 2000, « Adoption du palmier à huile en Côte d'Ivoire », *Oléagineux, Corps Gras, Lipides*, Volume 7, n°2. p.

ORI Boizo, 1982, *Les réactions d'un milieu rural face à une opération d'innovation agricole, Etude sur les blocs culturels cacaoyers dans la Sous-préfecture de Daloa*, Centre ORSTOM de Petit-Bassam, 108 p.

PALE Martin, 2022, *De l'économie de subsistance à l'économie de plantation chez les Bété de Daloa (1905-2010)*, Université Jean Lorougnon Guédé, Mémoire de Master en Histoire, 113 p.

RCI, Ministère de l'Agriculture, 1981, *Statistiques Agricoles, Direction des Statistiques rurales et des enquêtes agricoles*, 168 p.

RCI, Ministère de l'Agriculture, 1982, *L'agriculture ivoirienne d'aujourd'hui*, Abidjan, 78 p.

SAWADOGO Abdoulaye, 1974, « La stratégie du développement de l'agriculture en Côte d'Ivoire », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n°415-416, p.87-103.

TANO Assi Maxime, 2012, *Crise cacaoyère et stratégies des producteurs de la sous-préfecture de Meadji au sud-ouest ivoirien*, Université Toulouse le Mirail-Toulouse II, Thèse de Doctorat Unique, 261 p.

TOURE Hassan Movaly Junior, 2021, *La diversification des cultures de rente dans la région du Haut-Sassandra : cas de l'hévéa, de l'anacarde et du palmier à huile (1986-2018)*, Université Jean Lorougnon Guédé, Mémoire de Master en Histoire, 98 p.

YEO Lassina Songfalo, 2016, « Le crédit agricole en Côte d'Ivoire : contribution de l'autosuffisance en riz : 1968-1975 », *Revue d'Histoire, d'Art et d'Archéologie Africains*, GODO GODO, n°27, p.8-24.

ZAKRA Nicodème, 1985, « Introduction du cocotier dans les systèmes culturels de la moyenne Côte d'Ivoire : analyse d'une opération de développement de 1976 à 1980 », *Les Cahiers de la Recherche Développement*, n°8, p.10-13.

ZUNON Gnobo Julien, 1980, *Les échanges dans la région de Daloa du milieu du XIX^e siècle à 1936*, Université de Paris VII, Thèse de Doctorat de 3^e cycle, 554 p.